

Référence : ICC-ASP/13/S/120

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et, comme suite à sa note ICC-ASP/13/S/01, datée du 10 février 2014, invitant les États à prendre part à la treizième session de l'Assemblée, qui se déroulera du 8 au 17 décembre 2014 au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York, a l'honneur d'indiquer que le troisième jour et l'après-midi du quatrième jour de ladite session, à savoir le 10 et 11 décembre respectivement, sera dévolu au point de l'ordre du jour provisoire intitulé « Débat général ». Le débat général se tiendrait au cours des séances du matin et de l'après-midi du 10 décembre, et dans l'après-midi du 11 décembre. Par conséquent, le Bureau encourage les États à ne pas excéder cinq minutes lors de leurs interventions et invite également les États en mesure de le faire à soumettre des déclarations écrites seulement, qui seraient affichées sur le site web de l'Assemblée.

Les délégations qui souhaitent figurer sur la liste des orateurs, lors du Débat général, sont priées de prendre contact, à partir du 17 novembre 2014 (heure d'Europe centrale), avec le Secrétariat de l'Assemblée, soit par télécopie au +31 70 515 8376, soit par courriel à l'adresse asp@icc-cpi.int, en indiquant leur journée et le segment préféré (matin ou après-midi). Le Secrétariat souhaiterait également, si possible, obtenir communication du nom de l'orateur. Dans l'établissement de la liste des orateurs, préséance sera accordée aux représentants de rang ministériel.

La Haye, le 13 novembre 2014

